

PROGRAMME DE FORMATION

Lecture patrimoniale des documents comptables

Le 06 septembre 2019

Cette formation vise à donner à un conseiller privé des clés de lecture d'un bilan comptable, afin d'en tirer des enseignements patrimoniaux pratiques. Le développement du patrimoine privé est souvent lié à la création de richesses par l'entreprise. Mais cette trésorerie peut se gérer au sein de la société ou dans le patrimoine privé. Un expert FIDROIT vous présentera, à partir de bilans issus de dossiers clients, la méthode de lecture ad hoc. Puis, il développera les avantages et contraintes de gérer la trésorerie dans cette société ou en dehors. Il débattera avec vous de ces situations pour que vous en maîtrisiez les fondamentaux.

Dates et Lieux	Le 06 septembre 2019
Durée	2 heures
Horaires	10h00 – 12h00

Public	Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Type	Inter-entreprises
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissances de base de la fiscalité personnelle et professionnelle d'un dirigeant d'entreprise ainsi que celle des sociétés soumises à l'IS.▪ Connaissances basiques d'un bilan et d'un compte de résultats ;▪ Notions de droit des sociétés (distribution, réduction de capital).▪ Avoir une pratique du conseil patrimonial.
-----------	---



Intervenant

Richard CHALIER

Directeur et Associé FIDROIT, formateur Expert

Objectif de la formation

- Savoir lire les postes principaux d'un bilan comptable avec une approche patrimoniale ;
- Maitriser les interférences pratiques entre le patrimoine privé et le patrimoine professionnel ;
- Savoir gérer la trésorerie d'une société soumise à l'IS en cohérence avec l'ISF ou la loi Dutreil ;
- Sécuriser les informations retranscrites à vos clients.

Contenu pédagogique

Les fondamentaux comptables et leur interprétation.

Exposé construit à partir d'exemples réels et significatifs de bilans des SAS, SCI ou SARL.

a. Quels enseignements tirer :

- D'un petit ou d'un « gros » capital ?
 - Plus-values professionnelles ou privées.
- De présences de réserves ou d'un report à nouveau ?
- Des dettes à court ou moyen terme ?
- De la présence de comptes courant d'associés ?
 - Leur retrait ou leur refinancement.
 - Qui est titré ? qui en est propriétaire ?
- De la présence d'un immeuble à l'actif :
 - Valeur nette comptable ?
 - Aménagement ?
 - Présence ou absence du terrain ?
- De la présence de titres de participation :
 - Quelle plus-value de cession des parts ?
 - Quid des remontées de dividendes ?
- Des liquidités et des valeurs mobilières de placement :
 - Quels supports pour quels rendements ?

b. Quel est le régime fiscal de la société au vu du compte de résultat ?

- Conséquences sur l'imposition des associés ?
- L'opportunité d'opter pour l'IS en présence d'une société non soumise à l'IS ?
 - Effets fiscaux immédiats sur les plus-values.
 - Les effets à long terme.
- Les cotisations sociales des dirigeants
 - Régime social TNS ou Salarié.

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr